ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
504, 5e Avenue
Verdun (Qc) H4G 2Z1
Tél. : (514) 765-7595

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
Québec

Document à l'intention des parents

Planification annuelle 2026-2027

3e année du primaire



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Tel que prescrit dans le régime pédagogique à l'article 20, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- Les noms des enseignants qui travailleront avec votre enfant (régime pédagogique a. 20, 3^0 alinéa)
- La liste des manuels scolaires et des cahiers d'exercices requis pour des disciplines inscrites à l'horaire de votre enfant (régime pédagogique a. 20, 2^0 alinéa)
- Des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire (régime pédagogique a. 20, 2^0 alinéa)

Matériel pédagogique (manuels scolaires et cahiers d'exercices)

- La liste des cahiers d'exercices, des cahiers maisons et des autres documents utilisés par l'enseignant pendant l'année sont envoyés aux parents en fin d'année scolaire pour l'année suivante. Cette liste se retrouve également sur le site internet de l'école.
- Lors de la visite de parents, en début d'année, l'enseignant de l'élève pourra répondre aux questions concernant le matériel utilisé ainsi que les manuels utilisés

Enseignants titulaires
Jacynthe Lacasse-Perreault 301
Martine Lamontagne 302
Émilie Desrosiers (partageante 302
Angélique Lemay et André Lienhard (classe d'adaptation)

Enseignants spécialistes
Chrystopher Coulombe Tailleur - Éducation physique
Hassina Bencheikh - Anglais
Corinne Venturi - Musique

Français, 3e année	
Compétences développées par l'élève	
Lire (50 %)	L'élève est capable de lire différents types de textes dont le sujet lui est familier. Il est capable de comprendre ce qu'il lit en utilisant différentes stratégies. Dans ses lectures, il repère des informations et commence à faire des déductions. Il réagit au texte et donne son opinion. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire (30 %)	L'élève produit différents textes en tenant compte de la situation d'écriture. Il construit des phrases de plus en plus élaborées qui peuvent comporter des maladresses. Il laisse peu d'erreurs aux mots appris en classe et effectue les accords dans le groupe du nom (déterminant, nom et adjectif). Il amorce l'étude de la conjugaison. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Communiquer (20 %)	En groupe, l'élève échange sur une grande variété de sujets. Il exprime clairement ses idées, ses sentiments et ses réactions en respectant les règles de communication établies dans la classe. Il formule des questions pour connaître le point de vue des autres. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.

Évaluation aux bulletins		Lire	Écrire	Communiquer
	1er étape	x	x	
	2e étape	x	x	x
	3e étape	x	x	x

Anglais, 3e année	
Compétences développées par l'élève	
Communiquer oralement en anglais (50 %)	L'interaction orale est au cœur des apprentissages au deuxième cycle. Lorsqu'il parle en anglais, l'élève utilise des modèles d'interaction structurés qui lui permettent de répondre aux messages oraux et de transmettre ses propres messages dans toutes les situations de la classe (activités de groupe, courts échanges, etc.). Il développe une banque de mots et d'expressions en lien avec son environnent immédiat. Il participe aux activités en employant des mots et des expressions utiles pour saluer, remercier et s'excuser; identifier et décrire des personnes et des objets; exprimer son accord ou désaccord; demander de l'aide ou la permission; exprimer ses besoins, sentiments et intérêts; partager ses expériences personnelles; parler de ses capacités, etc. Au cours du cycle, il utilise ce langage utile de façon de plus en plus spontanée. Bien que la communication soit plus importante que la précision grammaticale dans le cours d'anglais, l'élève fait attention, quand il parle, à l'ordre des mots, aux mots pluriels, aux pronoms personnels, à la prononciation, etc. Il réfléchit davantage au sens des mots, expressions et notions grammaticales qu'aux usages exacts. Il persévère à parler toujours en anglais. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels prendre des risques et accepter de ne pas tout comprendre. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.

Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	L'élève lit, écoute et visionne différents types de textes populaires, littéraires et informatifs (livres d'histoire, brochures, magazines, vidéos, sites Internet, etc.) qui lui permettent d'entrer en contact avec la langue anglaise et la culture anglophone. Avec ses pairs, il utilise certains indices du texte (images, effets sonores, mots familiers, etc.) et relève les idées générales pour comprendre des textes portant sur des thèmes familiers. Pour manifester sa compréhension des textes, il identifie et décrit brièvement les éléments essentiels, démontre sa compréhension du sens global, compare la réalité présentée dans les textes à la sienne et exprime son appréciation. Pour ce faire, il peut remplir un organisateur graphique, décrire les personnages principaux d'une histoire, répondre aux questions simples, etc. Pour réaliser des tâches où il réinvestit sa compréhension, il suit des modèles explicites, choisit, organise et résume l'information et les idées des textes, élargit sa banque de mots et d'expressions et livre un produit personnel (mini livre, sketch, affiche, etc.). Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots et d'expressions, etc.) et l'utilisation de connaissances antérieures pour anticiper le contenu des textes. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire des textes (15 %)	L'élève écrit des textes signifiants pour lui (cartes de vœux, bandes dessinées, journal de classe, etc.). Il s'exprime en anglais par écrit tout en prêtant attention à la qualité de ses textes (phrases simples, ordre des mots, orthographe, ponctuation, etc.). Au cours d'anglais, le but d'écrire n'est pas d'apprendre systématiquement un éventail de vocabulaire et de notions grammaticales, mais de communiquer par écrit sur des thèmes familiers à un public familier. Pour ce faire, l'élève est initié à l'écriture comme un processus collaboratif avec ses pairs. Pour se préparer à écrire, l'élève suit les consignes, note ses idées et les organise. Pour composer un brouillon, il utilise un modèle explicite. Il prend le risque d'exprimer ses idées en anglais et persévère dans la production du brouillon. Pour se réviser, il vérifie les consignes et les notions grammaticales visées par la tâche, soumet le texte à la critique de ses pairs, reformule des idées, apporte des corrections et produit un texte propre et bien présenté. Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots, liste de règles grammaticales simples, grille d'autocorrection, etc.) et la prise de notes (tableau en T, diagramme de Venn, etc.). Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.

Anglais, 3e année

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) **Du 27 août au 6 novembre 2026**		**2e étape (20 %)** **Du 9 novembre 2026 au 12 février 2027**		**3e étape (60 %)** **Du 15 février au 22 juin 2027**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires** **MEQ / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**

Communiquer oralement en anglais : Observation des élèves en groupe	**Oui**	**Communiquer oralement en anglais :**	**Non** **Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	**Communiquer oralement en anglais :**	**Non**	**Oui**
Comprendre des textes lus et entendus :	**Non** **Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	**Comprendre des textes lus et entendus :** Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation Évaluations de fin d'unité d'apprentissage Observation des élèves en groupe	**Oui**	**Comprendre des textes lus et entendus :**	**Non**	**Oui**
Écrire des textes :	**Non** **Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	**Écrire des textes :** Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Écrire des textes :**	**Non**	**Oui**

Mathématique, 3e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (30 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique pouvant comporter plus d'un type de données (ex. : faire le plan d'un jeu de société en respectant de nombreuses consignes utilisant des données liées à l'aire, au périmètre, aux fractions et à nombres naturels). L'élève est amené à choisir des modes de représentation (ex. : tableaux, diagrammes) pour dégager les données utiles de la situation-problème. L'élève élabore une solution comportant quelques étapes. Il communique sa solution, verbalement ou par écrit, en utilisant un langage mathématique élaboré.
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. **Note** : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. **Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.**

***** Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :
Arithmétique : Représentation de nombres naturels et de nombres décimaux inférieurs à 100 000; représentation, comparaison, lecture et écriture de fractions; appropriation des techniques conventionnelles de calcul écrit pour additionner et soustraire des nombres naturels et des nombres décimaux; façons personnelles de multiplier et diviser des nombres naturels.
Géométrie : Description de solides et de figures planes à l'aide de certaines propriétés (ex. : côtés parallèles, côtés perpendiculaires, angles droits, aigus et obtus); utilisation de la réflexion pour produire des frises et des dallages.
Mesure : Estimation et mesure de longueurs, de surfaces et du temps.
Statistique : Interprétation et représentation de données dans des diagrammes à bandes, à pictogrammes et à ligne brisée.
Probabilité : Simulation d'activités liées au hasard et familiarisation avec des outils tels que les tableaux ou les diagrammes pour dénombrer les résultats possibles.

Évaluations aux bulletins		Résoudre	Raisonner
	1re étape		x
	2e étape	x	x
	3e étape	x	x

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 3e année

Compétences développées par l'élève

Lire l'organisation d'une société sur son territoire **Interpréter le changement dans une société et sur son territoire** **S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire**	L'élève acquiert des connaissances liées aux sociétés suivantes : la société iroquoienne, la société algonquienne, la société française, la société canadienne en Nouvelle-France, et ce, pour les périodes comprises entre 1500 et 1745. L'élève est amené à situer ces sociétés dans le temps et l'espace, à établir des faits reliés à l'histoire, à donner les caractéristiques d'un territoire, à établir des comparaisons, à déterminer des changements, à mettre en relation des faits et à établir des liens de cause à effet pour les éléments historiques issus du programme.

Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Évaluations aux bulletins		Construire sa représentation du temps, de l'espace et de la société
	1re étape	x
	2e étape	x
	3e étape	x

Science et technologie, 3e année

Compétences développées par l'élève

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique **Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie** **Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie**	C'est dans l'action que l'élève développe ses compétences et acquiert des connaissances en science et technologie. Avec le soutien de son enseignant, l'élève doit donc proposer des explications ou des solutions à divers problèmes de science et technologie liés à la vie courante (par exemple, pourquoi les oiseaux peuvent-ils voler?). Il doit également utiliser divers outils (compte-gouttes, thermomètre, chronomètre, etc.). Finalement, la communication scientifique doit se faire selon les normes propres à la science et à la technologie. L'élève est amené, après avoir bien cerné un problème, à émettre une hypothèse, à planifier une démarche de résolution de problème, à réaliser la démarche, à émettre des conclusions et à réfléchir sur l'ensemble du processus de résolution de problème. Tout en développant des compétences, l'élève est amené à acquérir plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers : 1. **L'univers matériel** (les machines simples, changements physiques, sources d'énergie, etc.); 2. **L'univers Terre et espace** (les sols, cycle de l'eau, système Soleil-Terre-Lune, etc.); 3. **L'univers vivant** (caractéristiques des vivants, interactions entre les vivants, interactions entre les vivants et leur environnement, etc.). **Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.**
Le programme de science et technologie comprend trois compétences à développer. **Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.**	

Évaluation aux bulletins		Explorer le monde de la science et de la technologie
	1er étape	
	2e étape	x
	3e étape	x

Culture et citoyenneté québécoise, 3e année

Compétence développée par l'élève

Examiner des réalités culturelles	Le programme de culture et citoyenneté québécoise (CCQ) a pour objectif de contribuer au développement des compétences de compréhension et de réflexion en lien avec la culture et la citoyenneté québécoise. Le programme valorise les principes démocratiques, l'État de droit laïque et les valeurs d'égalité et de respect de la dignité humaine énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, le programme CCQ devient le principal véhicule par lequel le milieu scolaire offre de l'éducation à la sexualité aux élèves. L'enseignement est réalisé avec une vision globale, positive et inclusive de la sexualité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires, de se responsabiliser par rapport à différents enjeux liés à la sexualité et de prendre des décisions éclairées. La compétence amène les élèves du deuxième cycle à construire leur compréhension de réalités culturelles présentes dans leur environnement culturel immédiat et élargi (famille, école, quartier, communauté, etc.) et à en rendre compte. Cette compréhension s'exprime à travers la formulation de constats qui s'appuient sur la comparaison d'observations, la prise en compte des émotions et la comparaison de points de vue. Le dialogue est mis à profit tout au long du développement de la compétence. Dans le développement de cette compétence, les élèves seront amenés à s'intéresser à : ● Les désirs et limites personnelles et les stéréotypes et la vision de soi ● Les différences et points communs entre les individus et l'inclusion et exclusion ● La spiritualité et le cycle de la vie ● La relation avec la nature et les manières d'habiter le territoire ● La fiabilité de l'information sur les plates-formes numériques

Évaluations aux bulletins		Examiner des réalités culturelles
	1re étape	
	2e étape	x
	3e étape	x

Compétences non-disciplinaires Des commentaires vous seront transmis à la 1re et à la 3e étape.
Organiser son travail Analyser la tâche à accomplir. Analyser sa démarche. S'engager dans la démarche. Accomplir la tâche.

Arts plastiques, 3e année	
Compétences développées par l'élève	
Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec l'intervention de l'enseignant, l'élève transforme la matière à deux ou trois dimensions et fait appel à l'observation.
Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec l'intervention de l'enseignant, l'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer avec son entourage. Il exploite des gestes transformateurs et des éléments du langage plastique selon le message à transmettre.
Apprécier des œuvres	Avec l'intervention de l'enseignant, l'élève apprend à examiner une œuvre et à utiliser le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et à faire des liens.

Évaluations aux bulletins		Réaliser des créations plastiques et médiatiques personnelles	Apprécier des oeuvres d'art, des objets culturels
	1re étape	x	
	2e étape		x
	3e étape	x	x

Musique, 3e année
Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.
Évaluations aux bulletins	

	Interpréter des pièces musicales Inventer des pièces musicales	Apprécier des pièces musicales
1re étape		
2e étape	x	x
3e étape	x	x

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la troisième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape Du 27 août au 6 novembre		**2e étape Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MEES / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**

Les compétences inventer, interpréter et apprécier des œuvres musicales font l'objet d'apprentissages, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Non**	**Compétences :** **Inventer des pièces musicales.** **Critères d'évaluation :** L'élève exploite des idées de création inspirées par une proposition. L'élève exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques. L'élève organise simplement les éléments. **Compétence :** **Interpréter des pièces musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève s'approprie le contenu musical de la pièce. L'élève applique des éléments de techniques. **Compétence :** **Apprécier des œuvres musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève établit des liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti. L'élève utilise avec pertinence le vocabulaire disciplinaire. L'élève présente, dans ses propos, des éléments relatifs à son expérience d'appréciation.	**Oui**	**Compétences :** **Inventer des pièces musicales.** **Critères d'évaluation :** L'élève exploite des idées de création inspirées par une proposition. L'élève exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques. L'élève organise simplement les éléments. **Compétence :** **Interpréter des pièces musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève s'approprie le contenu musical de la pièce. L'élève applique des éléments de techniques. **Compétence :** **Apprécier des œuvres musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève établit des liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti. L'élève utilise avec pertinence le vocabulaire disciplinaire. L'élève présente, dans ses propos, des éléments relatifs à son expérience d'appréciation.	**Non**	**Oui**

Éducation physique et à la santé, 3e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.

Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) **Du 27 août au 6 novembre**		**2e étape (20 %)** **Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %)** **Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires** **MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage de jeu d'évasion Ateliers de coordination et d'équilibration	**Oui** C1 + C2	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation à l'aide d'activité collective en espace commun	**Oui** C1 + C2	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation « cirque » Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée (course). Évaluation de la démarche d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie sur sa santé et son bien-être.	**Non**	**Oui** C1+ C2 + C3